

# SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS CITOYENNES ORGANISÉES PAR LES CCI DE FRANCE

Octobre 2018



QUELLE  
EST VOTRE  
EUROPE!



CHAMBRE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

Événement  
labellisé

# QUELLE EST VOTRE EUROPE!

Consultations citoyennes  
sur l'Europe



CONSULTATION  
FRANÇAISE

CONSULTATION  
TRANSFRONTALIÈRE

## PLUS DE 1 000 PARTICIPANTS AUX 30 CONSULTATIONS CITOYENNES ORGANISÉES PAR LES CCI

dont :



Près d'**1/4** transfrontalières



**90%** intégrant des chefs d'entreprise



**1/5** intégrant des étudiants ou apprentis



**70%** sur des unités urbaines de plus de 100 000 habitants (et 4 dans des unités urbaines comprises entre 20 000 et 100 000 habitants ; 3 dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants)



**2** en Outre-Mer

## POURQUOI FAIRE PARLER D'EUROPE ?

« Pas plus mais mieux »\*. C'est le message qu'ont délivré les chefs d'entreprise invités à s'exprimer sur l'Europe par CCI France et le réseau des CCI de France dans le cadre des consultations citoyennes organisées par les pouvoirs publics de mai à octobre 2018.

Seules ou en partenariat (avec des collectivités locales, des Maisons de l'Europe, d'autres réseaux consulaires...), les CCI, coordonnées par CCI France, ont sollicité des entrepreneurs de tous secteurs d'activité, et dans certaines régions, des jeunes, étudiants et apprentis, de leur territoire. Plus de 1000 participants ont répondu présents parce qu'ils souhaitaient « faire entendre leur point de vue et témoigner de leur expérience ». Leurs autres motivations : « leur intérêt pour l'avenir de l'Union européenne » et « l'importance des sujets abordés ». Aux échanges directs ont pu s'ajouter des consultations électroniques, sur la base du questionnaire proposé par la Commission européenne ou par des questions ad hoc.

« La France doit retrouver son rôle pour continuer à faire progresser l'Europe ». Pour les chefs d'entreprise, parler d'Europe, c'est porter un regard lucide (« l'inquiétante montée des populismes » actuelle n'a pas été passée sous silence) mais ambitieux sur un espace de paix, de liberté, de croissance. Interrogés dans le cadre de la Grande Consultation des Entrepreneurs CCI France-OpinionWay en février 2016 sur leur perception du projet de l'Union européenne, les entrepreneurs avaient déjà placé la paix au premier rang de leurs représentations (34% des répondants) avant la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux (25%). Les chefs d'entreprise, des citoyens comme les autres ? Le baromètre IPSOS « Fractures françaises » publié en septembre 2018 montre lui aussi qu'une nette majorité de l'opinion (58%) est « globalement favorable au projet européen, mais pas tel qu'il est actuellement mis en place » et 53% de nos concitoyens (malgré un léger recul) jugent que l'appartenance de la France à l'UE est « une bonne chose », contre seulement 31% qui estiment qu'il s'agit d'une « mauvaise chose ».

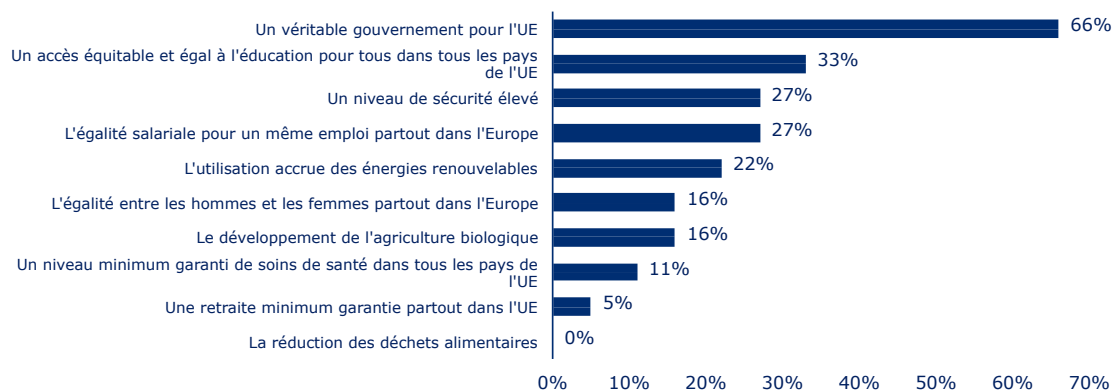
Parler d'Europe, pour les entrepreneurs, c'est aussi croire à des marges de progrès possibles dans le fonctionnement de ses institutions et, plus encore, dans le fonctionnement du marché unique. Au bénéfice de tous et au service de la prospérité.

Une Europe conquérante, c'est aussi une Europe qui, en termes d'échanges intra-communautaires, « met fin au protectionnisme déguisé ». Elle « parle d'une seule voix » et « chasse en meute » en ciblant ses politiques publiques d'appui sur des secteurs et des marchés prioritaires pour doper ses échanges extra-communautaires.

La consultation citoyenne organisée à CCI France le 5 mai dernier auprès des représentants des entreprises, en présence de la Ministre Nathalie Loiseau, a permis d'apporter un éclairage général sur les trois principales attentes dans une Europe idéale.

### L'EUROPE DEMAIN ?

**Le(s)quel(s) des énoncés suivants décrirai(en)t le mieux le futur idéal de l'Union Européenne ?  
3 réponses maximum.**



Base : Participants à l'Assemblée Générale CCI France du 5/06/2018

Elles mettent l'accent sur :

- le renforcement de la cohésion en matière de gouvernance européenne ;
- l'accès égal à l'éducation pour tous ;
- la dimension sécuritaire. C'est par le retour à la croissance que la sécurité économique des citoyens sera prioritairement assurée.

## SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES CITOYENS EUROPÉENS

**Selon vous, que faudrait-il faire pour assurer la sécurité économique des citoyens européens ?**

**2 réponses maximum.**



Base : Participants à l'Assemblée Générale CCI France du 5/06/2018

Quelle que soit la forme de la consultation, les contributeurs ont tous relevé « la qualité des échanges », « les discussions faciles et respectueuses », « la diversité des participants » et ont parfois souligné que la densité des débats aurait mérité « un peu plus de temps ». Les interventions critiques » mais « constructives » ont « été portées dans l'intérêt de la construction européenne ».

Ce désir de s'exprimer a permis de s'interroger sur les défis que l'Europe a à relever « en prenant en compte le social, l'environnement et l'économie ».

Les débats ont fait émerger des priorités et permis, au-delà des constats partagés, de formuler des propositions concrètes sous-tendues par le vécu quotidien des entrepreneurs. Car l'avenir de l'Europe se construira aussi « d'en bas, en encourageant les expérimentations locales ».

Les participants ont également fait remonter ce qu'ils attendent de leurs CCI. Outre leur appui opérationnel, il conviendrait de « donner une accréditation permanente aux CCI pour faciliter les échanges et interactions avec les parlementaires européens » et de continuer à « relayer la voix des PME auprès des co-législateurs européens sur des directives et des règlements précis ».

Ce document de synthèse n'épuise pas la richesse et la variété des contributions. Celles-ci ont été régulièrement portées à la connaissance du Secrétariat Général aux consultations citoyennes et sont consultables sur le site dédié ([touteurope.eu/consultations-citoyennes](http://touteurope.eu/consultations-citoyennes)). Son objectif est de mettre en lumière les principaux enseignements que la mobilisation des CCI a permis de faire remonter, à 6 mois des élections européennes.

\* : tous les propos entre guillemets sont extraits des témoignages recueillis lors des consultations

## DE L'USAGE QUOTIDIEN DES PARADOXES...

L'Europe apparaît aux entrepreneurs et aux jeunes à la fois si lointaine dans son éco-système institutionnel et si proche dans son impact sur leurs entreprises, leur vie et leurs projets.

Ils estiment mal connaître l'étendue du champ des prérogatives de l'Union Européenne (UE) mais se sentir concernés par les décisions qu'elle prend.

S'ils reconnaissent que « l'Europe communique beaucoup » et que les sites et les relais d'accès à l'information sont « efficaces », on constate néanmoins une méconnaissance de certains des dispositifs existants à destination des entreprises, soit dans leur globalité, soit dans les modalités d'accès pour les TPE-PME particulièrement.

S'ils comprennent la temporalité européenne (émergence des programmes, traitement des dossiers...), ils la jugent asynchrone par rapport à leur propre rythme et à leurs besoins. « L'échelle temporelle européenne est anti-PME » déclare un participant.

Ils sont désireux d'une uniformisation des normes, particulièrement au niveau environnemental (l'harmonisation étant toujours dans le Top 2 des priorités lorsque la question est posée, cette exigence motivant même 82% des répondants, soit l'item le plus cité sur la Q2 du questionnaire officiel de la Commission européenne proposé lors d'un événement CCI). Néanmoins ils appellent à la vigilance afin de « ne pas tomber dans un plus de normes pour les PME ». Ainsi les participants se sont majoritairement opposés aux potentielles réglementations rendant obligatoires les audits énergétiques pour les PME, invoquant le coût pour les petites entreprises et l'absence de soutien financier des pouvoirs publics. Moins d'1/4 des répondants se sont déclarés favorables à l'établissement de normes environnementales plus strictes pour l'industrie.

## QUELLE EST L'EUROPE DES CHEFS D'ENTREPRISE ? TROIS PRIORITÉS POUR DEMAIN

### 1 UNE FORTE DEMANDE D'HARMONISATION

« Des Europes plutôt qu'une Europe » ? C'est le sentiment qui se dessine en creux au travers des débats sur les politiques publiques européennes.

L'absence d'harmonisation fiscale et sociale est perçue comme un frein au développement économique. Le manque d'harmonisation en matière de formation a, par ailleurs, été largement abordé, croisé avec la question de la mobilité des salariés et des jeunes.

« La question de l'harmonisation est une nécessité. Il faut un retour au consensus via une Europe qui agit sur les domaines de base de la vie des citoyens ».

Le rééquilibrage est attendu tant sur le marché extérieur que sur le marché intérieur avec l'idée émise que « seules les entreprises d'une certaine taille sont en capacité de bénéficier des différences de régimes sociaux et fiscaux au sein de l'UE, créant une concurrence déloyale sur le marché intérieur français ».

Les chefs d'entreprise ont rappelé qu'ils souhaiteraient voir tendre le coût salarial européen vers plus de protection tout en restant inférieur à celui de la France.

En matière de délais de paiement, les PME se disent pénalisées, voire mises en péril, par les délais de paiement qui leur sont imposés. Les pratiques entre pays apparaissent encore trop éloignées.

« Se rapprocher des pays les plus vertueux » tels que l'Allemagne où le paiement à 15-30 jours est très souvent pratiqué est un souhait formulé.

Comment aller vers une convergence accrue ?

### ★ Proposition 1

Réduire le délai de mise en œuvre de la directive des travailleurs détachés (prévue pour 2022) pour limiter les effets de la concurrence déloyale

## 2 UN BESOIN URGENT DE SIMPLIFICATION

L'Europe dans sa dimension administrative est jugée trop lourde. Deux aspects sont régulièrement mentionnés et sévèrement évalués.

D'abord, la complexité de montage des dossiers de co-financement. Leur lenteur de traitement constitue également un frein, parfois même dissuasif, à l'utilisation de ces outils. « L'accès aux aides est de plus en plus compliqué. Ces aides dans les territoires ruraux, il ne faut pas l'oublier, sont aussi des soutiens au développement économique » souligne un intervenant.

Derrière ces affirmations se cache un sentiment, plus ou moins explicitement formulé, de défiance à leur égard. « Formalisme excessif », « reporting », « contrôle a posteriori » « demandes de documents injustifiées » sont des termes qui ponctuent les prises de parole.

Ensuite, la tentation de la surtransposition, qui consiste à rajouter de nouveaux critères ou exigences au moment de la transposition des directives européennes. Ce faisant, « on s'éloigne de l'esprit de la loi » et « on rajoute de la complexité administrative ».

Comment simplifier et aller vers « davantage d'agilité » ?

### ★ Proposition 1

« Dites-le nous une fois ! » : harmoniser les dossiers de demandes d'aides régionales, nationales et européennes en ce qui concerne les informations comptables ou relatives au business plan. Cette proposition, qui traduit un fort besoin de facilitation, met en exergue les écarts entre ce qui est souhaité et la connaissance des dispositifs déjà existants. Elle questionne l'efficacité de la communication sur ces projets. En effet, un projet de même type, le projet « once-only principle (TOOP) » a été lancé récemment dans le cadre du Marché Unique Numérique, plus spécifiquement de l'UE, le Gouvernement Action Plan 2016-2020. Plus globalement, l'UE est en train de créer un portail numérique unique qui permettra aux entreprises et aux citoyens de l'UE d'obtenir toutes les informations et de remplir les obligations administratives en ligne, à partir d'un seul identifiant. C'est le cas déjà pour le « portail du participant Horizon 2020 », qui permet à une entreprise de s'enregistrer une seule fois et de candidater à tous les programmes européens d'innovation lancés dans ce cadre.

### ★ Proposition 2

Favoriser les échanges entre administrations fiscales pour renforcer la confiance mutuelle

## 3 UN ACCÈS FACILITÉ À LA MOBILITÉ DES JEUNES ET DES SALARIÉS

Parmi les constats partagés figure la nécessité de déployer des parcours de mobilité dans l'espace européen, dans un contexte de forte mutation des compétences. Ces échanges sont aussi source d'enrichissement personnel et culturel pour chacun. Ils sont d'ailleurs parfois motivés par des raisons qui « tiennent de l'ordre du sentimental » rapporte un formateur.

Premier handicap majeur à la mobilité, « French people don't speak English » ! L'insuffisante maîtrise de

l'anglais a, en effet, été largement soulignée. Elle gêne les PME tant pour l'accès aux informations et publications de la Commission que pour recruter du personnel ou développer des réseaux ou des projets européens.

Deuxième handicap, l'espace européen de l'enseignement supérieur n'est pas achevé, hormis des accords bilatéraux. Jeunes et entrepreneurs déplorent l'absence d'harmonisation des diplômes et des titres de la formation professionnelle ainsi que les différences de réglementation en matière d'apprentissage.

Les freins linguistiques et culturels créent des « frontières psychologiques ». Combinées aux freins administratifs, elles créent des blocages qui se transmettent ensuite dans la vie active.

Renvoyant à un contexte national de réforme de la formation professionnelle et de la transformation des OPCA, la question plus globale du financement de la mobilité a été posée.

Quelles actions pourraient être menées ?

★ **Proposition 1**

Améliorer et centraliser l'information relative aux différents types de bourses disponibles (Erasmus, CIEL, Leonardo, etc.) et lisser mensuellement le versement de ces bourses

★ **Proposition 2**

Encourager et faciliter les échanges d'enseignants pour plusieurs mois entre Etats membres

★ **Proposition 3**

Développer des contrats d'apprentissage transnationaux. Instaurer une convention de stage type pour tous les établissements de formation qui envoient des étudiants en Europe.

★ **Proposition 4**

Etendre au-delà du supérieur le système européen de transfert et d'accumulation des crédits ECTS pour faciliter la reconnaissance des formations et diplômes reçus à l'étranger

★ **Proposition 5**

Enrichir quantitativement et qualitativement les offres d'emplois et de stages proposées sur le portail sur la mobilité de l'emploi EURES. Améliorer la transmission d'information entre les différents organismes nationaux d'accompagnement vers l'emploi, en particulier dans les zones transfrontalières pour que la zone de recherche corresponde au périmètre du bassin d'emploi et ne s'arrête plus aux frontières nationales.

# L'EUROPE, C'EST AUSSI...

Le développement durable et la transition énergétique ; l'agriculture ; l'innovation, le numérique et la protection des données ; la santé. Autant de thématiques à fort enjeu qui ont également été auscultées dans certaines régions.

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

De nombreux échanges ont permis de mettre l'accent sur les enjeux du développement durable et d'évoquer le secteur agricole. Il s'agit, globalement, de « privilégier une agriculture/pêche/production alimentaire saine et respectueuse de l'environnement, sans tenir compte des lobbies industriels ou d'autres Etats ». L'objectif visé serait « d'imposer aux partenaires commerciaux hors UE d'appliquer les mêmes standards que les agricultures européennes ». « Que l'Europe écoute plus les collectifs de citoyens et moins les lobbies industriels » a-t-on pu relever au cours des échanges.

En lien avec cette thématique :

### ★ Proposition 1

Réévaluer les critères de sélection des marchés publics en introduisant des notions comme le bien-être, la qualité ou l'environnement et autoriser les critères géographiques dans les marchés publics pour soutenir l'économie locale

La transition énergétique est perçue comme une opportunité et non un risque.

Si les risques liés à la pollution ou aux catastrophes naturelles ne sont pas les items les plus cités lorsque l'on pose la question des plus grandes menaces dans les années à venir (moins d'1/3 des sondés citent par exemple « la pollution ») cette menace est en revanche prise très au sérieux par ceux sensibles à ce risque. « Le changement climatique est pour moi la plus grande menace. Pour faire face à cela efficacement, l'Europe doit être unie et appliquer strictement des mesures pour protéger l'environnement et la biodiversité. » Certains participants ont, en revanche, témoigné de nombreux obstacles à l'adoption de véhicules électriques dans leurs flottes d'entreprise : manque d'infrastructures disponibles, coût d'acquisition, performances limitées des véhicules disponibles, etc.

Parmi les pistes à explorer :

### ★ Proposition 1

Orienter les taxes sur les énergies fossiles en soutien aux énergies vertes

### ★ Proposition 2

Libéraliser davantage le marché de l'énergie pour stimuler la liberté de choix des consommateurs

## L'INDUSTRIE

Des questions liées au secteur de l'Industrie ont également émergé au cours de plusieurs consultations. Elles ont permis de révéler le réel désir de pouvoir s'appuyer « sur une politique européenne industrielle » identifiée. Les participants suggèrent même d'intégrer une notion de « préférence européenne, dans le respect des règles de l'OMC ».

Globalement ces débats ont été l'occasion de saluer « les avantages indéniables de l'Europe », même si quelques consultations transfrontalières ont déploré des « réglementations injustifiées » empêchant par exemple « le transfert de technologies entre deux filiales situées sur deux Etats-membres différents » ou dévoilant l'injustice perçue par plusieurs PME dans l'industrie, situées à proximité des Alpes, qui ont aujourd'hui des difficultés à fidéliser leurs salariés et ont l'impression « de servir de centres de formation pour les entreprises suisses ».



A l'évocation de thématiques liées à l'agroalimentaire, l'un des principaux secteurs de l'industrie française, les participants ont rappelé leur attachement « à la qualité alimentaire » et ont suggéré de « simplifier » et de « réorienter » les divers mécanismes de financements européens pour soutenir davantage les producteurs.

Enfin, un consensus se dessine pour placer l'innovation comme la clé de voûte de l'industrie européenne de demain.

« L'industrie européenne devant relever le défi de se montrer innovante tout en parvenant à intégrer l'idée européenne ».

## **L'INNOVATION, LE NUMÉRIQUE**

Les débats autour de l'innovation, du numérique, de la protection des données ont fait apparaître des craintes sur la mutation ou la disparition des emplois et l'adaptation urgente des compétences.

Les chefs d'entreprise dans les secteurs de la haute technologie comme dans des start-up ont eux aussi très fortement exprimé le désir de voir l'Europe prendre davantage le parti de l'innovation, perçue comme un « levier d'accélération pour son économie » et suggéré de « mesurer l'impact de l'innovation dans les PME et ETI ». En outre, alors que cette dernière décennie a vu se développer des mastodontes du numérique de l'autre côté de l'Atlantique, « l'Europe aurait intérêt à se positionner sur des domaines d'excellence sur lesquels promouvoir le made in Europe » et à « mutualiser ses efforts en adoptant une bannière commune » (à l'instar des multiples stands régionaux sur des salons en Chine par exemple). Une démarche utile pour « promouvoir son savoir-faire » et éviter la dispersion qui peut la rendre inaudible à l'international.

## **LA SANTÉ**

En lien avec la protection sociale, le thème de la santé a aussi été considéré comme un thème important individuellement et collectivement dans un cadre où, là encore, les pays européens n'ont pas le même système de santé.

## **DES REGARDS PARTICULIERS SUR L'EUROPE ?**

Cette synthèse a aussi été l'occasion d'observer comment, par-delà les constats et les attentes communes, des projections particulières pouvaient apparaître.

Nous avons retenu quatre angles.

A-t-on plus ou moins besoin d'Europe et de quelle Europe pour demain selon que l'on soit jeune ou plus adulte ? Selon que l'on vive et travaille dans une zone transfrontalière ? Dans une zone métropolitaine ou plus rurale ? Dans un contexte ultramarin ?

## **UNE PERCEPTION GÉNÉRATIONNELLE SPÉCIFIQUE ?**

Les jeunes interrogés portent, comme les chefs d'entreprise, la fierté d'être Européens.

Leurs interventions font apparaître des interrogations très pragmatiques. Elles sont liées à la nécessité d'avoir des interlocuteurs bien au fait des dispositifs existants afin de les accompagner dans leurs projets de mobilité et au besoin de soutien matériel (bourses) pour mener leur démarche. Ils soulignent également la difficulté à trouver des offres de stages ou d'apprentissage en entreprises dans le cadre de leur Erasmus.

## **UN PRISME TRANSFRONTALIER ?**

Il est légitime de s'interroger sur d'éventuelles différences de perception de l'Europe chez les transfrontaliers. Si le contact avec leur voisin européen est « naturel », la non-maitrise de la langue du pays d'à côté est un frein à l'emploi. Plusieurs points de tension apparaissent.

Celui qui est perçu avec la plus grande acuité est « la question de l'interprétation de la règle d'un côté

ou de l'autre de la frontière ». Par exemple, « la règle de détermination de la liste des villages considérés comme transfrontaliers n'est pas unifiée. Elle varie selon les autorités compétentes (l'Etat, en France ou les « autonomias » en Espagne par exemple) ».

Dans nombre de secteurs d'activités (cas du transport, du tourisme, de l'horlogerie évoqués), l'absence d'harmonisation des règles en matière de droit social pénalise l'embauche ou le bon déploiement de l'activité.

Ce sont donc les questions de la connaissance, de l'interprétation et de l'application des cadres juridiques qui sont posées en pratique.

En termes de mobilité des apprentis, certains jeunes se sentent pénalisés. En effet, « on ne peut partir qu'une seule fois en Erasmus et partir juste de l'autre côté de la frontière, ce n'était pas mon idée de l'Erasmus » explique un étudiant en droit, craignant ainsi « d'utiliser son joker Erasmus ».

### ★ Proposition 1

Mettre à disposition des entreprises par le biais d'un « guichet unique » toutes les données juridiques applicables dans la zone frontalière voisine. Que cet organisme soit capable de trancher l'interprétation de la règle applicable

### ★ Proposition 2

Créer un « Erasmus de proximité » pour faciliter les échanges transfrontaliers sans perdre le bénéfice de l'Erasmus classique

L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre a lancé une étude sur l'identification des obstacles, l'analyse de la faisabilité des contrats transfrontaliers et les préconisations. Ce paysage commun sera donc une matière utile à valoriser pour améliorer l'information de toutes les parties prenantes.

## UNE APPROCHE DIFFÉRENCIÉE ENTRE ZONES PÉRI-URBAINES ET MÉTROPOLIS ?

C'est sans doute dans les zones péri-urbaines que le sentiment d'une Europe « éloignée de ses citoyens » et des préoccupations et besoins des entreprises apparaît le plus fort. Les zones rurales « se sentent parfois oubliées ». Le sentiment d'appartenance, dès lors, s'y pense d'abord localement, puis régionalement, puis au niveau de la France, puis à l'échelle de l'Europe. Si cette question des racines n'est pas inédite ou très novatrice, elle dit en creux un besoin de dialogue renforcé avec ces cibles.

## DES SPÉCIFICITÉS ULTRA-MARINES ?

L'attachement à une « Europe forte » qui « dépasse le simple volet économique » et suscite « une fierté d'appartenance résultant de son action » est prégnant.

Des thématiques particulières liées à la démographie, à la formation des jeunes « pour servir le territoire » ou à l'entrepreneuriat sont abordées.

Mais s'il apparaît important « d'affirmer l'identité périphérique extracontinentale », comme dans la grande majorité des consultations, les items « harmonisation », « convergence » sociales et fiscales sont récurrents. La recommandation d'« intégrer plus de clauses d'insertion sociale aux marchés publics » est également posée.

LES 3 MESSAGES AUX REPRÉSENTANTS DE L'EUROPE :  
**HARMONISEZ**  
**SIMPLIFIEZ**  
**FACILITEZ LA MOBILITÉ DES JEUNES ET DES SALARIÉS**



**CHAMBRE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**